

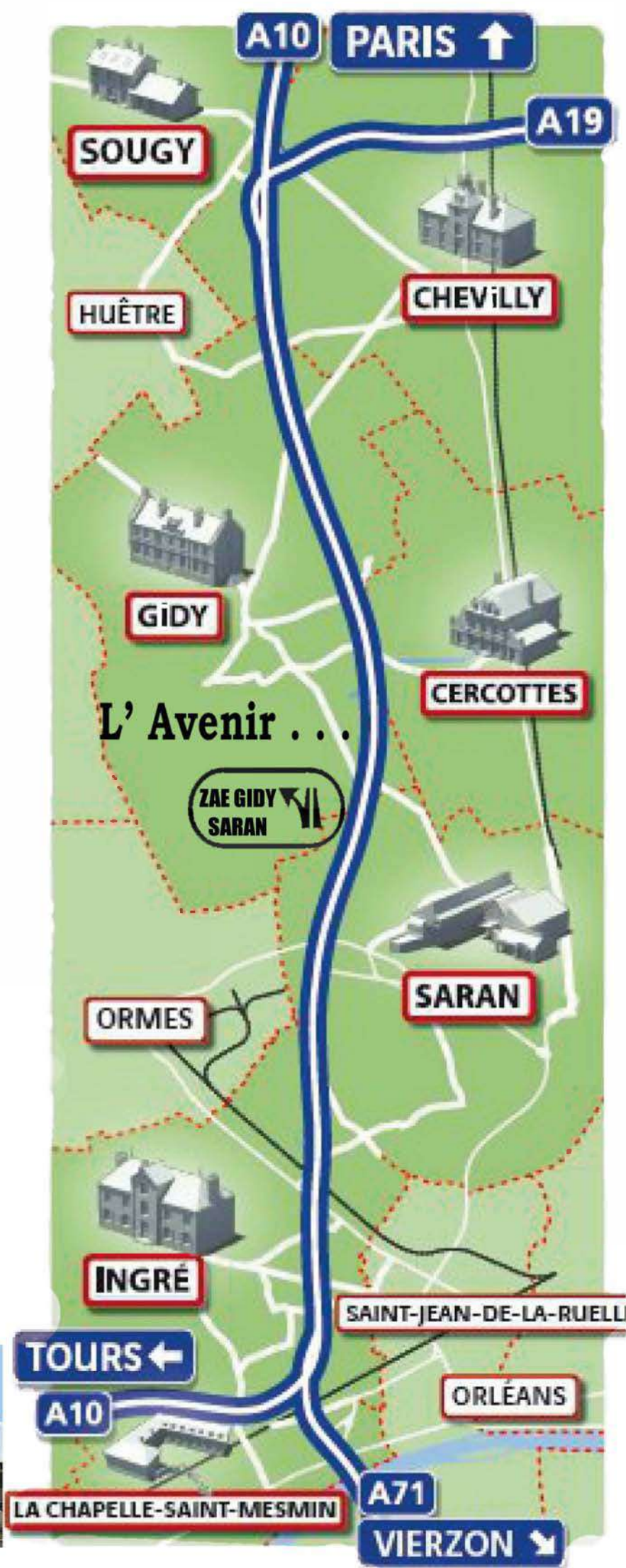


L'Avenir...
des Opportunités.

Gidy 2019

L' Avenir . . .

ZAE GIDY
SARAN



Benoît Perdereau // Maire de Gidy



2018 restera une année marquée par la sécheresse qui affecta quelques maisons au niveau des fondations, entraînant des fissures.

Mais ce beau temps ne permit pas de rattraper le retard de la construction du complexe scolaire Olympe de Gougues. Les enfants attendent avec impatience leurs nouvelles classes. Quand changeons-nous d'école ? demandent les petits gidéens à leurs instituteurs lorsqu'ils passent devant l'édifice pour se rendre au Gideum.

Le déménagement s'effectuera durant les vacances de Pâques, si aucune formalité administrative ne contrarie cette date.

L'entrée Nord de la commune, Rue du stade, avec l'école prend sa forme définitive. La vitesse sera limitée à 30 km/h, avec la réalisation de deux plateaux surélevés : sécurité oblige.

La sortie Sud du village, Route d'Ormes, sera animée avec la réalisation du lotissement « La Clef des champs ».

Les deuxième fouilles archéologiques ont dépassé le planing. Maintenant le terrain est libre et place aux engins pour entreprendre les travaux d'infrastructure.

L'élargissement de l'autoroute oblige la construction de cinq nouveaux ponts sur la commune : Huneau, Cuny, Malvouiers, RD 102 (Route de Cercottes) et RD 702 (Route de Saran). Le décret du 28 août 2018 confirme le diffuseur de Saran-Gidy sur l'A10. La sortie autoroutière desservira le centre de la ZAE des VERGERS (Voir chapitre : Travaux sur la commune).

Encore quelques détails, et la Maison de Soins avec l'Infirmière, le podologue, la sophrologue et l'hypno-thérapeute ouvrira ses portes très rapidement.

Nouvelles écoles, nouveaux lotissements, ouverture d'une maison de soins, nouvelle sortie d'autoroute rendent notre commune très attractive.

Le dernier terrain de la zone d'activités, d'une superficie de

treize hectares, est convoité par une entreprise locale de transport qui est en pleine expansion. Si tout va bien fin 2019 elle occuperait ses nouveaux locaux.

La Retrève ne freine pas le développement de GIDY. Le passage au nord de la station d'épuration est ouvert. VINCI Autoroute creusera un bassin d'une capacité de 38 000 m³. Avec le fossé de la Retrève qui fait également office de bassin de rétention de 35 000 m³, ce sont quelque 73 000 m³ de stockage d'eau en amont de GIDY.

Début 2019, un spécialiste en aménagement sportif aidera la municipalité pour implanter les projets sur la parcelle de 21 000 m², située près du château d'eau de GIDY. Une partie de cette surface sera réservée pour la construction d'ateliers municipaux.

Du côté école, à l'est du stationnement, un mini stade sortira de terre pour l'été. Le retard du complexe scolaire perturbe la réaffectation des locaux laissés vacants dans l'ancienne école. Dans une commune vivante et dynamique, les projets sont nombreux : certains voient le jour, d'autres non. En cette période de turbulence nationale, gardons notre bon sens rural.

Notre communauté de communes Beauce Loirétaine, la C.C.B.L., travaille le plan local d'urbanisme intercommunautaire P.L.U.i et H pour Habitat. Ici avec 23 communes, se joue le futur de Gidy et de notre territoire.

Merci aux gidéens, qui ont participé aux réunions publiques pour exprimer leur vision du territoire. Le P.L.U.i.H doit être concordant avec le SCoT (Schéma de Cohésion Territoriale) qui intègre habitats, déplacements (transports), commerces, environnement, économie et paysages... Le final du P.L.U.i.H est prévu pour 2020.

GIDY, par sa position géographique, attire et voit sa population atteindre les 2 000 habitants, et garde toujours sa qualité de vie.

L'équipe municipale et moi-même vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2019.



■ La vie Citoyenne	3
■ La vie du village	5
■ La vie municipale	8
■ La vie scolaire et périscolaire	13
■ La vie économique	15
■ La vie associative	18
■ La vie pratique	23

Photothèque :
Mairie de Gidy - La République du Centre

Mise en page - Composition, graphisme et impression :
Mairie de Gidy
Place Lucien Bourgon - 45520 GIDY

Imprimerie PREVOST
280, rue Marcel Paul - 45770 SARAN
prevost-offset@prevost-offset.fr

Tirage :
1 000 exemplaires
Dépôt légal 1^{er} trimestre de 2019.

Civisme - Demande d'inscription sur les listes électorales // // //

Vérfié le 03 janvier 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



La prochaine échéance : Élections européennes du 26 mai 2019.

Pour demander à être inscrit sur les listes électorales, **il faudra le faire avant le 31 mars 2019** physiquement au guichet de la mairie, aux heures d'ouverture ou par moyens dématérialisés dont voici la méthode :

- L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite.
- Vous pouvez réaliser cette formalité directement en ligne sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> avec un compte "service-public.fr" ou via "France Connect".

Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.

La Retrève - Travaux de CEREMA sur la commune

La présence de CEREMA – son action au regard de la RETREVE

Suite à la prise de conscience des autorités (2 visites du Préfet sur GIDY durant les événements) Mr Le Préfet a réuni les communes, les élus du territoire de sorte à définir un mode d'action concret et de délimiter les moyens à mettre en œuvre. La mise en place de la **Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)** ⁽¹⁾ voulue par le législateur reste compétence des Syndicat de la Retrève, du Nan, avec pour représentants des membres issus de l'inter communauté. Ces dispositions ont été votées au niveau de la C.C.B.L. le 27/09/2018.

Le CEREMA Groupe Environnement et Risques (Organisme expert sur les problématiques d'environnement et d'infrastructure relevant des services de l'état.), a reçu pour mission de réaliser un atlas des zones inondées par la RETREVE sur la base des relevés des laisses de crues de CERCOTTES jusqu'à COINCES, en intégrant les phénomènes amont – aval. La finalité est d'exécuter un relevé topographique du niveau de crue, couplé avec un recensement aérien à raison de 4 relevés topographiques par m² (niveaux altimétriques des terres et ouvrages) qui sera exploité par le BRGM.

La mission est financée à hauteur de 20 000 € pour notre quote-part C.C.B.L. sur les 400 000 € que coûtera cette mission donnée par le Préfet. (Vote de la C.C.B.L. le 27/9/18)

Les Géomètres Ingénieurs ont visité une majorité de propriétés impactées tant privées que du domaine public tels les ouvrages d'art (ponts, Stations d'eau et d'épuration, A10, etc.). Les investigations sont menées au travers d'éléments tangibles et de témoignages incluant le relevé des passages d'eau, les sens d'écoulement et les niveaux atteints par la crue.

Un mémoire technique de synthèse final : Le CEREMA le présentera aux autorités (Préfet, Direction de la DDT, Président du Conseil Départemental, Président des Intercommunauté et maires), et donnera une cartographie du cours d'eau et de ses affluents (le Nan, le Levain, le Renard, le Charme, etc.) en phase de crue identifiée comme étant celle de 2016. Il devrait en découler une analyse des phénomènes par la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui aura à formuler les propositions d'actions de sorte à répondre aux attentes des habitants en

matière de dommages, mais aussi d'environnement. Au travers du financement apporté par la taxe GEMAPI, la DDT élaborera les adaptations nécessaires concrètes sur le territoire.

Les actions menées en vue du transfert des Compétences ⁽²⁾ - Assainissement et Eaux de pluies

Juste après les inondations, la mairie de GIDY consciente qu'elle ne sera plus décisionnaire suite au transfert des Compétences Assainissement - Eaux de Pluies vers la C.C.B.L. (Com.com) au 1er Janvier 2018, la commune s'est engagée dans des actions prioritaires de sorte à s'assurer de la réalité de travaux qu'elle considérait indispensables La commune confrontée aux réductions des budgets de l'état, et aux efforts demandés aux collectivités a entrepris ces trois actions de manière à être certaine de leur mise en œuvre dans des conditions de connaissance avérées de notre territoire et s'assurer de leurs mises en œuvre indépendamment des décisions de la C.C.B.L.

A savoir pour nous :

1. **Nettoyage** des réseaux assainissements et canalisations RETREVE
2. **Le Coudreau** : avec l'inondation de toute la route de Saran alors que cette route n'a été impactée de mémoire d'ancien qu'en 1937. Aucun dégât des eaux indemnisé sur cette route en 1983, excepté deux maisons (une avec sous-sol à hauteur du 246, l'autre au milieu de la zone N1 au niveau du 92.
3. **La Station d'épuration (STEP)** : où la mairie a acheté une parcelle de terrain, en vue de créer un canal latéral dans le cours même de l'inondation. C'est à cet endroit, qu'une brèche a été creusée lors de la crue pour évacuer l'eau vers le point bas du chemin de Terminiers (entreprise ADA sous la direction du maire avec les employés communaux).

Pour le point n° 1 : les réseaux eaux usées et d'eaux de pluies

Ces réseaux sur plusieurs kilomètres n'avaient pas été nettoyés depuis 1972... Avaloirs et pièges à sable ont été nettoyés au cours du premier trimestre de 2017. C'est en faisant ce travail d'investigation que les deux autres points ci-après ont été mis à jour.

La vie Citoyenne

Pour le point n° 2 : le Coudreau

Au Coudreau sur la RD 102, juste après le carrefour, il existait un pont à deux arches avec une mare conséquente qui faisait rétention d'eau. On ne voit plus rien de cela aujourd'hui... car tout a été **démoli en refaisant la route départementale**. Auparavant cet ouvrage permettait en son passage inférieur, de laisser passer la RETREVE à niveau depuis la plaine du Coudreau vers la Vallée. Or juste après la crue de 1983 (avec la certitude de l'époque **que la RETREVE ne reviendrait jamais**), la municipalité a décidé de modifier et « simplifier l'ouvrage », en même temps que les réseaux buses RETREVE, eaux usées et pluies... Aujourd'hui c'est une **ouverture de presque un mètre carré** qui est supposée « laisser passer la RETREVE » avec une côte de déversoir qui se trouve 0,70 m au-dessus du niveau de l'arrivée d'eau sur la commune au droit de l'autoroute A10.

Face à ce constat où l'eau ne serait venue sur la route de Saran qu'en 1937... il a été réalisé, début 2018, des relevés topographiques pour mettre en évidence que l'eau doit « monter » à la côte +120.73 ngf au moins, pour franchir l'obstacle du « pseudo - Pont du Coudreau. Face à ce « goulet d'étranglement » l'eau de crue doit contourner l'obstacle et trouver son passage à niveau en passant à côté de part et d'autre du point haut que forme le carrefour. Le niveau d'eau prend ainsi la route de Saran à rebours, s'étalant pour partie route de Cercottes et route de Coulureux, inondant des propriétés qui ne l'avaient jamais été auparavant.

Un dossier argumentaire, avec plans topographique et schémas a été expédié en mars 2018 à l'attention du Directeur Général de la DDT.

Pour le point n° 3 : L'exutoire des eaux de la RETREVE – canal latéral à la STEP

La côte d'écoulement de l'eau de la plaine juste avant la STEP est à +119.15 ngf, au Cas Rouge au niveau +118.00 ngf et celle de submersion de l'ouvrage à la côte + 120.34 ngf... Pour éviter la montée

des eaux sur le village, mais aussi se prémunir de la pollution par immersion de la station d'épuration, il a été présenté en début 2018 au service de la D.D.T. un projet de by-pass de contournement de la STEP permettant d'éviter la submersion des installations et la montée des eaux dans le village. Ce dossier a été refusé en l'état nous amenant à représenter un dossier en mars 2018.

Après remarques mineures de la DDT sur le projet de canal (essentiellement en lien avec l'aspect Loi sur l'eau et protection de l'environnement, interdiction d'ouvrage en béton), la mairie a définitivement reçu l'acceptation nous autorisant ainsi à réaliser ce projet en mi-avril 2018 pour une largeur équivalente au goulet d'étranglement minimal constaté sur le parcours du cours d'eau (achat du terrain – projet de canal by-pass respectant l'environnement (sans béton) – respect des fils d'eau pour éviter la pollution/immersion de la STEP).

Pour permettre l'écoulement de l'eau, le terrain doit être en pente. Or sur notre territoire les niveaux sont très faibles, quasi infinitésimaux : l'eau sort des buses de l'A10 à la côte + 120.00m ngf pour après un périple de 4 300 m se jeter dans l'exutoire juste après la STEP à la côte +118.76 ngf ... (partie décaissée du chemin de Terminiers) matérialisant le passage sur la commune de Boulay-Les-Barres. Sur tout son parcours dans Gidy c'est une pente équivalente à l'épaisseur d'un crayon de papier posé à plat ... par mètre parcouru dans le village...

Note (1) : La Taxe GEMAPI apparaît sur votre imprimé de Taxes Foncières – Elle peut atteindre 40 € maxi/ habitant. Pour l'appel 2018, la taxe n'est pas activée – Elle sera votée au niveau Intercommunautaire.

Note (2) : Les compétences = ce terme définit les champs d'action relevant de la responsabilité opérationnelle de son représentant (Maire pour la commune, Président d'Inter communauté, Président du Conseil Départemental, etc.).

La vie du village

Repas des anciens

///// 8 avril 2018 au Gideum

Le repas des anciens s'est déroulé le 08 avril 2018 sous la présidence du maire et des représentants du C.C.A.S.

Il a regroupé une centaine de personnes qui a partagé le repas offert par le Centre communal d'action sociale.

Cette journée s'est terminée sur quelques pas de danse au son d'un orchestre musette.



Remise des dictionnaires /////

Monsieur le maire a remis un dictionnaire à chacun des 31 enfants de CM2 avant leur départ pour le collège d'Artenay, en vue de leur entrée en 6^e. L'équipe éducative réunie autour des jeunes est ainsi remerciée pour son travail et leur souhaite ses bons vœux de réussite pour la suite de leurs études.



La vie du village

La Maison des Hirondelles - Halte-garderie



Clotilde et Isabelle accueillent vos enfants jusqu'à 3 ans les lundis, mardis, jeudis toute la journée et le mercredi matin, au sein de la halte-garderie.

Nous offrons à vos enfants la possibilité de venir s'épanouir dans un univers ludique et de découvrir la collectivité avant l'école.

Grandir, rire, jouer, prendre du plaisir, voici les maîtres mots de notre projet.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.38.75.37.41 pour de plus amples renseignements.

Centre de loisirs lors des petites vacances // // // //



Comme chaque année, le partenariat avec la mairie de Chevilly en association avec « Cigales et Grillons », Le Centre de loisirs de Chevilly a accueilli vos enfants pour les petites vacances.

Si vous êtes intéressés par cette activité l'an prochain, vous devez vous adresser en mairie de GIDY au **02 38 75 35 98** (fonctionne pour les petites vacances en cours d'année).

Fête du 14 Juillet // // // //

La traditionnelle fête nationale s'est déroulée sous un beau soleil.

De nombreux jeux de plein air animés par le comité des fêtes ont été proposés aux Gidéens.

Le vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cet après midi festif.



En soirée, la retraite aux flambeaux très appréciée par la population a animé les rues du village, pour aboutir sur l'esplanade du Gidéum.

Cette belle journée a trouvé son apothéose dans un magnifique feu d'artifice au son d'une mélodie enthousiaste.

La vie du village

Rentrée des classes /// /// 03 septembre 2018



C'est la dernière fois que nos bambins ont fait leur rentrée dans cette école...

Cette année 114 enfants pour la maternelle et 176 pour l'élémentaire ont été accueilli aux écoles de Gidy.

L'année prochaine la nouvelle structure sera opérationnelle, et l'intégration dans l'école Olympe de Gouges se fera avant la fin de l'année scolaire 2018-2019.

Rendez-vous pour la fête de fin d'année dans les nouveaux locaux...

Forum des associations /// /// 08 septembre 2018 au Gideum



Comme à l'accoutumée, toutes les associations ont répondu présentes pour cette manifestation annuelle.

Le Gideum était plein, et en fin de matinée Monsieur le maire a remis la médaille de la ville de Gidy à Mme Solange PICARD et Mr Louis PELLE pour leurs quelques 40 années de services bénévoles dans les associations de notre commune. Qu'ils en soient encore remerciés.

La journée s'est terminée par un vin d'honneur.

Vaccination des aînés /// /// 03 septembre 2018



Quelques 106 gidéens se sont présentés à la séance de vaccination antigrippale pratiquée par le cabinet Infirmier de Gidy. Celle-ci est mise en place et gérée sur le plan logistique par le personnel de la commune.

Tous ont eu le plaisir de partager « cafés et viennoiseries » que le C.C.A.S. de Gidy offre en cette occasion.

Don du sang



L'établissement français du Sang a mis en place 4 appels aux dons en 2018 sur la commune de Gidy.

La mairie met à disposition les locaux, et l'EFS assure à lui seul toute la logistique de ces événements. Gardons tous en mémoire le slogan : « **Un geste peut sauver des vies.** »

Merci à tous les donateurs qui viennent spontanément donner leur sang.

Fête des Croix de Moisson /// /// 09 et 10 septembre 2018

Cette fête traditionnelle de Gidy anime le deuxième week-end de septembre, en mettant à l'honneur la « Ruralité au travers du travail des moissons ».



Cette année, la fête a débuté le samedi soir autour d'un repas partagé entre convives et trouvant son aboutissement dans un concert de musique traditionnelle.

Le dimanche, après une messe animée par l'harmonie municipale de Gidy, la population s'est retrouvée sur le parvis de l'église pour un apéritif offert par la municipalité. Comme chaque année, une exposition des croix de moissons était faite dans l'église. La fête s'est poursuivie dans un cadre champêtre sur le thème de la « Ruralité ».

Quintette à vent - Musique des Gardiens de la Paix



Le service Culture de la mairie de Gidy a invité les solistes de l'orchestre de la musique des Gardiens de la Paix de Paris dirigé par M. Charles Jean-Jacques.

Ce Quintette a réalisé deux prestations destinées :

- en après-midi pour les enfants de l'école élémentaire sous forme d'un concert pédagogique,
- en soirée pour les gidéens.

Célébration du centenaire de l'Armistice de 1918



C'est quelque 150 habitants de Gidy qui se sont retrouvés ce 11 novembre 2018 au monument aux morts, pour célébrer le centenaire de l'Armistice de la grande guerre.

Les enfants des écoles élémentaires ont réalisé avec leurs enseignants une présentation à la mémoire de nos combattants morts pour la France.

Deux porte-drapeaux de Gidy ont reçu des distinctions pour leurs nombreuses années de bons et loyaux services lors des cérémonies du souvenir.

Gardons en mémoire ces quelques lignes d'un des discours du Général de Gaulle.

« Mais, puisque la France a fait entendre sa volonté de triompher, il n'y aura jamais pour nous, ni doute, ni lassitude, ni renoncement. Unis pour combattre, nous irons jusqu'au bout de notre devoir envers elle, nous irons jusqu'au bout de la libération nationale.

Alors, notre tâche finie, notre rôle effacé, après tous ceux qui l'ont servie depuis l'aurore de son Histoire, avant tous ceux qui la serviront dans son éternel avenir, nous dirons à la France, simplement, comme Péguy : Mère, voyez vos fils qui se sont tant battus ».

Charles de Gaulle – discours du 18 juin 1942.
Mémoire de guerre de l'allégorie de la France.

Conférences et rencontres culturelles

Olympe de Gouges



La mairie a organisé une conférence pour éclairer les gidéens sur le choix d'Olympe de Gouges donné au complexe scolaire. M Charles a commenté à l'auditoire un ensemble d'informations sur le personnage, son œuvre et sa vie au service de la cause de la femme. Les enfants ont travaillé en cours, divers sujets contextuels et documents graphiques, dirigés par la directrice de l'école élémentaire.

Laïcité par M. Eddy KHALDI



M. Eddy KHALDI, président des DDEN

Une conférence a été proposée sur le sujet de la Laïcité et de sa nécessité dans le système éducatif français.

M. Khaldi, expert et président de l'union des DDEN (Délégués départementaux de l'Education nationale) a présenté ce sujet au public de Gidy qui incluait huit DDEN en activité.

L'importance de se sentir dans une mouvance laïque et respectueuse des identités de chacun reste un des points forts de notre système éducatif en France.

Pour bien comprendre : la mission du DDEN est d'œuvrer, dans les écoles pré-élémentaires et élémentaires, en particulier, du service public d'enseignement pour le respect des principes de laïcité fondés sur la Liberté de conscience et l'Egalité de tous les citoyens, qu'ils aient des convictions, y compris religieuses ou non.

Un DDEN doit être un personnage impartial, c'est-à-dire à l'abri d'intérêts partisans ou de quelconques pressions et agit en toute liberté.

« LA BEAUCE » par Jean de la Fontaine ///

/// Un petit moment de poésie...

« La Beauce avait jadis des monts en abondance,

Comme le reste de la France :

De quoi la ville d'Orléans,

Pleine de gens heureux, délicats, fainéants,

Qui voulaient marcher à leur aise,

Se plaindre, et fit la mauvaise ;

Et messieurs les Orléanais

Dirent au Sort, tout d'une voix.

Une fois, deux fois et trois fois,

Qu'il eût à leur ôter la peine

De monter, de descendre et remonter encor.

Quoi ! toujours mont et jamais plaine !

Faites-nous avoir triple haleine,

Jambes de fer, naturel fort,

Ou nous donner une campagne

Qui n'ait plus ni mont ni montagne.

Oh ! oh ! leur repartit le Sort,

Vous faites les mulins, et dans toutes les Gaules

Je ne vois que vous seuls qui des monts vous plainniez !

Puisqu'ils vous nuisent à vos pieds,

Vous les aurez sur vos épaules.

Lors la Beauce de s'aplanir,

De s'égaliser, de devenir

Un terroir uni comme glace ;

Et bossus de naître en la place,

Et monts de déloger des champs.

Tout ne put tenir sur les gens :

Si bien que la troupe céleste,

Ne sachant que faire du reste,

S'en allait les placer dans le terroir voisin,

Lorsque Jupiter dit : Épargnons la Touraine,

Et le Blésois ; car ce domaine

Doit être un jour à mon cousin^[1] :

Mettons-les dans le Limousin ».

1. En 1633, Louis XIII donna le Blésois pour apanage à son frère le duc d'Orléans.

La vie municipale

REGARD SUR LA CCBL // // // // La communauté de communes

La communauté de communes est un EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

Elle a pour objet d'associer ces communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en mettant en commun leurs compétences.

Au stade actuel, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est au centre des préoccupations des élus.

La CCBL est en cours d'appropriation du PLUiH (Plan local d'urbanisme Intercommunautaire Habitat). Vous avez été invités à participer aux travaux de l'élaboration de ce PLUiH, et nous adressons un grand merci à celles et ceux qui y ont participé.

L'objet de ces travaux constitue à la fois un outil de retranscription du projet de ce territoire et un document pivot de la planification territoriale. Ces travaux sont à l'intermédiaire entre :

- le schéma régional d'aménagement, de développement durable et de l'égalité des territoires (SRADDET, porté par la région),
- et les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (cartes communales, plans locaux d'urbanisme).

Comme les autres documents d'urbanisme, le SCoT doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte à la fois les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace).

Les nouvelles compétences transférées au 1^{er} janvier 2019 sont l'assainissement, le GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). C'est aujourd'hui la gestion des réseaux et de 7 stations d'épuration qui est assurée par la Communauté de Communes Beauce Loirétaine.

Au titre du GEMAPI, le syndicat de la Retrève a été transféré et modifié dans ses représentants et rentre dorénavant dans la compétence intercommunautaire.

La compétence « Eau », initialement envisagée en 2020, est reportée sur décision gouvernementale au maximum à l'horizon 2026.

Les représentants permanents de la commune de Gidy, au sein de la CCBL sont : M. PERDEREAU Benoît ; Mme BUISSON Annick ; Mme LANDUYT Mélanie ; M. Van de KERKHOVE Bruno.

RAM // // // // Relais d'assistantes maternelles

Coordonnées : se reporter sur le site de la CCBL

<http://www.cc-beauceloiraine.fr/category/le-ram/>

Le RAM s'inscrit dans le champ de compétences de la Communauté de Communes Beauce Loirétaine. Il a été créé le 1^{er} février 2014 et ses bureaux sont situés à Sougy. Il est accessible à tous.

Ses principales missions sont :

- d'informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel (recenser l'offre et la demande) ;
- de délivrer une information générale aux parents ;
- d'apporter un conseil adapté aux parents et aux assistantes maternelles ;
- d'offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles ;

- de préparer des ateliers : jeux activités ;
- de prévenir et de régler les conflits : médiations entre les parents et les assistantes maternelles.

La journée de fin d'année a eu lieu à SOUGY le 29 juin 2018 où 150 assistantes maternelles et leurs enfants des 23 communes se sont retrouvés au milieu d'une ferme éphémère (Photo).



SIAEP Gidy – Cercottes - Huêtres // // // // Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Les travaux de remise à niveau du château d'eau de Gidy sont terminés. Les installations sont opérationnelles et dépendent exclusivement du syndicat des eaux. Il est rappelé **qu'en cas d'avarie, de fuite ou autre événement sur le réseau**, la mairie de GIDY n'a plus la compétence.

Pour plus de rapidité et d'efficacité ou tous soucis de réseaux et urgences sous voies publiques **et avant votre compteur** vous pouvez joindre le Service de Eaux aux numéros d'urgence suivants : 06 87 49 05 36 - 06 33 41 44 35 ou 07 89 30 41 80..

Aujourd'hui l'équipe sous la direction de M. PERDEREAU Pascal (Huêtres) s'articule autour de M LAVALLE Pascal, Mme FORVIEILLE Viviane, M. TEIXEIRA Cyril et M.BLANQUET Alex.

Les fuites en propriété privée (après votre compteur) restent à charge du propriétaire.



Travaux

La maison de soins // // // //



Entrée côté 50 rue Malvouiers : accès cabinet infirmières dans le passage



Côté cour : accès aux cabinets de sophrologie, pédicure et d'hypno-thérapie

Les travaux sont terminés depuis début janvier 2019. La cour intérieure comprend un dispositif d'accès aux personnes atteintes de handicap.

En février, nous réaliserons la signalisation des diverses activités paramédicales (pictogrammes).

Vous serez avertis au moyen du site internet de la mairie, de l'ouverture effective de chacune des activités.

La Maison de Soins accueillera :

- le cabinet infirmier et le cabinet de Pédicure et Podologie (actuellement au 53 rue du bourg),
- un cabinet de Sophrologie à mi-temps,
- un cabinet d'Hypno-thérapie à temps complet.

La maison des associations // // // //

Les travaux sont terminés depuis fin novembre 2018, après la mise aux normes acoustiques de la salle de réunion.

A ce jour, sur ce complexe, nous disposons de :

- un local destiné à la bibliothèque,
- deux bureaux en rez de chaussée,
- une salle à pluri-activité de 35 m² à l'étage (fauteuils, ou autres),
- une réserve pour les articles nécessitant d'être mis sous clefs,
- un sanitaire extérieur au rez de chaussée,
- une cour fermée,
- un parking pour voitures, bicyclettes et une place aménagée pour les personnes handicapées.



Les trottoirs - Aire de Gerpennes // // // //

Les repousses de peupliers du petit massif de l'Aire de Gerpennes ont fait l'objet d'un traitement écologique dans le but de stopper les surges intempestives.

Pour des raisons de sécurité, un profilage s'est avéré indispensable pour les trottoirs dans ce secteur.

Les zones de marche ont été ainsi aplanies en les privilégiant d'un seul côté de la voirie (côté nord).



La route de liaison : Rue des Récollets - Esplanade Olympe de Gougès // // // //



Terrain Multisports (image non contractuelle)

M. Le maire a souhaité trouver une voie qui permette de faire la liaison entre la rue des Récollets et l'Esplanade Olympe de Gougès. Cette décision a été entérinée en conseil municipal (route et nom de l'esplanade).

Son idée principale consiste en une possibilité de sortie exceptionnelle depuis le parking du complexe scolaire et le bourg.

Dans le même temps, l'implantation d'un complexe Multisports trouvera tout son intérêt :

- pour nos jeunes qui prendront plaisir à utiliser cette plateforme de jeux,
- du point de vue pratique pour une liaison piétonne vers le bourg et le passage vers la salle Maluoviers (après aménagements des locaux libérés suite au transfert de l'école – Maison de soins – future crèche, etc.).

Le nouveau diffuseur A 10 Saran – Gidy // // // //



LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE DIFFUSEUR DE SARAN-GIDY !

Le projet de création du diffuseur de Saran-Gidy sur l'autoroute A10 au niveau des communes de Saran, Gidy et Cercottes fait l'objet d'une concertation publique du 15 janvier au 15 février 2019 à la mairie de Gidy.

Toutes les personnes intéressées par le projet, c'est-à-dire les riverains, les élus, les usagers de l'autoroute, les acteurs économiques et associatifs... sont invitées à s'informer et à donner leur avis sur le projet soumis à la concertation.

LE PROJET DE DIFFUSEUR DE SARAN-GIDY

Situé sur l'autoroute A10, entre l'échangeur d'Orléans-Nord et les aires de services d'Orléans - Saran et d'Orléans - Gidy, le diffuseur de Saran-Gidy permettra de :

- faciliter la desserte des zones d'activités au nord d'Orléans,
- accompagner le développement local,
- améliorer les conditions de circulation dans le nord-ouest de la métropole.

Le projet est financé par Orléans Métropole, le Conseil départemental du Loiret et VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute). Le coût total de l'aménagement est de 35 M€ HT.

Le fossé de la Retrève // // // //

Vous pouvez vous reporter à la section **La Vie Citoyenne** du présent bulletin ou dans le site www/gidy.fr

Ces travaux ont consisté à réaliser un aplanissage des sols dans l'emprise de la station d'Épuration (STEP) et ainsi permettre à la Retrève de s'évacuer naturellement vers le bassin versant sans avoir à « monter » 1,10 m dans le village et accessoirement ne plus submerger la STEP.



Civisme et sécurité dans le respect d'autrui // // // //



ATTENTION

En cas de déménagement ou de changement de propriétaire, **le bac jaune doit rester dans la propriété le bac jaune est fourni par la SIRTOMRA**

Une idée originale pour réduire ses déchets : adopter une poule !



L'objectif pour les familles est de nourrir une ou plusieurs poules avec leurs épluchures et restes de repas. Ainsi vous diminuez de 20 à 30 % la quantité de déchets jetés à la poubelle et en prime vous avez des « Œufs BIO » !.....

Le SIRTOMRA aide à l'acquisition d'un composteur <https://sirtomra.fr/que-faire-de-nos-dechets/le-compostage/>

Pourquoi composter ?

Le compost apporte à vos cultures (jardinières, potagers, plates-bandes...) un sol meuble, enrichi, fertile et plus vivant. Ainsi, composter vous permettra d'économiser sur l'achat de terreau. Vous accomplirez un geste éco-citoyen en participant à la

longue chaîne du tri et limiterez le tonnage des déchets à traiter par la collectivité.

Que composter ?

Les déchets de fruits et épluchures de légumes, marc de café et de thé, restes de repas (légumes, pâtes, riz etc.), coquilles d'œufs et coquillages pilées, pain rassis, croûtes de fromages, tontes de pelouses, petits branchages et tailles de haies, fleurs fanées, feuilles mortes, mauvaises herbes non montées en graines, terres des balconnières, fumiers d'animaux, sciures et copeaux de bois non traités, cendres de bois, essuie tout et papier non imprimé... (voir site SIRTOMRA)



Les déchets verts // // // //

Il est rappelé que le site « Déchets verts » reste accessible à tous ceux qui sont munis d'une carte VERTE à obtenir auprès de la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

Pour obtenir la carte VERTE vous devez faire viser la carte grise de votre véhicule et fournir la surface de votre terrain. Le coût pour cette année 2019 reste à 20€ les 10 dépôts.



Le document administratif de votre véhicule permet de vous identifier rapidement, quant à la surface du terrain, simplement pour apprécier le volume de déchets que vous êtes susceptible de générer.

Un règlement vous est remis à l'inscription.

Les trottoirs fleuris // // // //



La commune s'est engagée depuis deux ans, dans une action résolue de ZERO Phyto.

Nous rappelons que tous, nous sommes responsable de l'image du village et de la propreté des espaces publics, trottoirs compris.

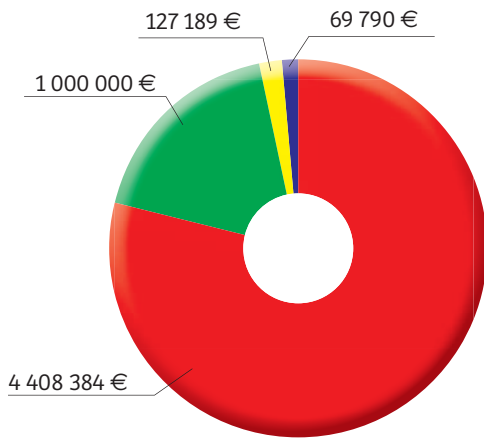


Nous remercions les nombreux citoyens sensibles à cette démarche, et qui donnent de leur temps pour embellir leur espace de vie particulier, agrémentant ainsi celui de la commune.

La vie municipale

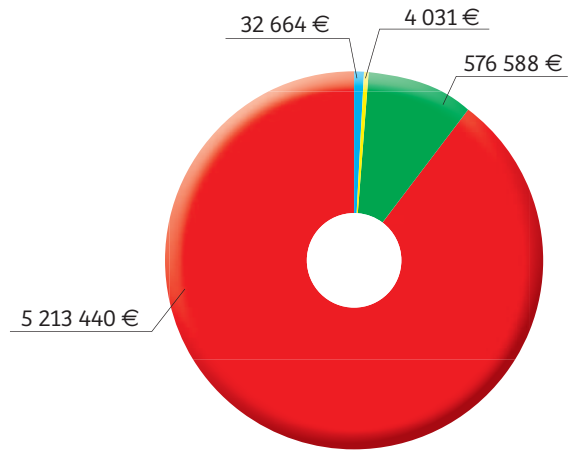
Compte administratif 2018

Recettes d'Investissement 5 583 015 euros



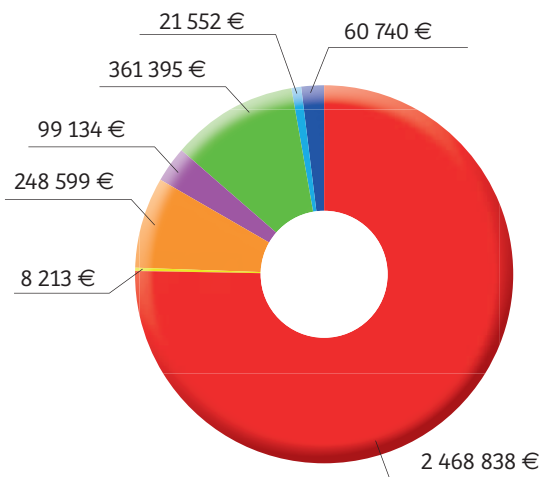
- Dotations de l'Etat et Réserves
- Emprunts
- Subventions d'Investissements
- Opérations d'ordre (de section à section)

Dépenses d'Investissement 5 826 724 euros



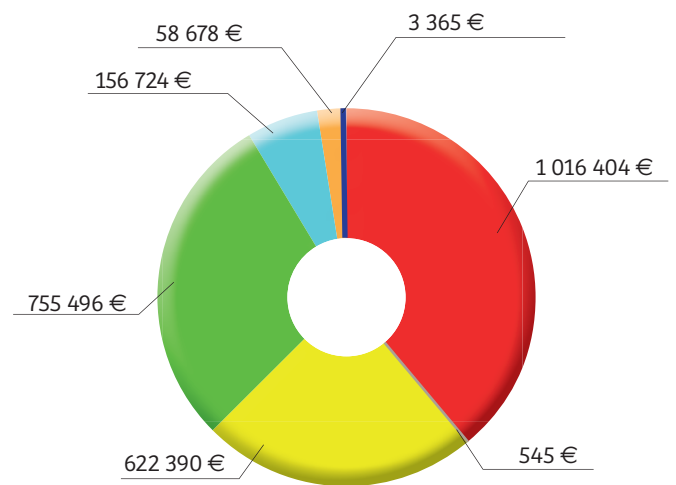
- Travaux
- Opérations d'ordre (de section à section)
- Immobilisations incorporelles
- Acquisitions

Recettes de Fonctionnement 3 268 472 euros



- Impôts et taxes (incluant 1 213 k€ d'impôts locaux)
- Atténuations de charges
- Produits des services du domaine
- Dotations et participations
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre (transfert entre sections)
- Produits financiers (0 €)
- Produits de gestion courante

Dépenses de Fonctionnement 2 613 602 euros



- Charges à caractères général
- Frais de personnel
- Atténuations de produits
- Charges exceptionnelles
- Charges de gestion courante
- Opérations d'ordre (de section à section)
- Charges financières (service de la dette) (545 €)

La vie municipale

Fiscalité 2018 // // // //

Nomenclature - Intitulé	Bases notifiées 2018	Taux 2018	Produits attendus
Taxe d'habitation (TH)	2 022 000 €	16,68 %	337 270 €
Taxe foncier bâti (TFB)	6 248 000 €	13,30 %	830 984 €
Taxe foncier non bâti (TFNB)	90 100 €	49,00 %	44 149 €
TOTAL des produits soumis au vote			1 212 403 €
Allocations compensatrices (dégrèvements de l'Etat)			24 592 €
Reversements à l'Etat (FNGIR)			- 669 417 €
TOTAL à percevoir			576 578 €

Etat civil // // // // Année 2018

Préambule : Ne figurent dans ces listes d'état-civil, que les personnes pour lesquelles la Mairie a reçu une autorisation de publication. A savoir pour :



Les mariages

Ils se sont mariés à Gidy.

CRIBIER Vincent / MAREZAK Adeline	20/01/2018
JULLIEN Mathieu / CLAIN Maggy	30/06/2018
LOCHET Jean-Baptiste / FOURAGE Harmonie	30/06/2018
VIBERT Yann / PARADELLE Sandra	21/07/2018
AUGUSTE Pascal / FAGE Claudia	25/08/2018
COLLOMP François / DINA Ionela-Emilia	01/09/2018
CHEVALIER François / GIRARD Geneviève	15/09/2018



Les naissances

Ils ont vu le jour alors que leurs parents habitent Gidy.

LE TIEC BRETIGNY Théo	04/12/18
AUBIN Mayron	23/01/18
CRIBIER Maël	08/03/18
BESCOND Émie	17/02/18
MARCHAUDON DE CHALLEMAISON Diane	29/03/18
CHATEIGNER Xavier	27/03/18
AÏT SI ALI OUHMAD Nahila	07/04/18
THEBAULT Lisa	22/04/18
RODRIGUEZ Ben	30/04/18
MORIN Nolan	17/04/18
BESNOU Nathan	19/05/18
AUDOUX Iris	21/05/18
CHAGNON Erine	13/06/18
BORET Martin	16/07/18
VALADARES Lexie	14/08/18
DEMOUVEAUX COMPOST Mia	20/08/18
HERBINET Tjam	02/09/18
RIOLET Marceau	13/09/18
CORREIA Capucine	08/10/18
FOUSSET Maxence	04/11/18
MANDREUX Cassandre	04/11/18



Les décès

Ils nous ont quittés.

FERRÉ Joëlle Marie-Claire	23/06/18
GRENÈCHE née HUSSON Mireille Andrée Marie	01/12/18

La vie municipale

Les Sapeurs-pompiers 2018 // // // //

Le Centre de Première Intervention de Gidy compte un effectif de 10 sapeurs-pompiers : 1 Officier, 2 Sous-officiers et 7 hommes du rang.

Sur la période de 2018, le C.P.I (Centre de Première Intervention) de Gidy a effectué :

- 51 sorties
- 3 accidents sur la voie publique.
- 35 secours à personne.
- 2 renforts VSAV avec Chevilly et Patay
- 2 feux de cheminée
- 1 feu divers à Coinces
- 2 inondations à Boulay les Barres et Cercottes
- 1 destruction d'insectes
- 5 départs d'intervention annulés par le CODIS.

Départ

Le Sergent Rémi LEMERCIER a quitté le CPI de Gidy le 1^{er} Juin 2018 pour cause de mutation.

Réintégration

Le Sapeur 1^{ère} classe Adrien RAIMBERT a réintégré le CPI de Gidy le 9 Août 2018.

Recrutement

Après avoir passé son test de recrutement le 20 Septembre et sa visite d'aptitude, un nouvel engagé Théo Marinier a intégré le CPI de Gidy le 10 novembre 2018.

Il fera ensuite son stage F-I (formation initiale) au début de l'année 2019.

Matériels et équipement

Restitution en août du VTU 85 au SDIS pour la réforme.

Formation 2018

Le Sapeur Florine DELBARRE a suivi le stage FI (Formation initiale) au CIS de Neuville-aux-Bois pour la partie SAP (Secours à personne) et au CIS de Meung-sur-Loire pour la partie Prompt Secours, incendie et opérations diverses.

Le Caporal-chef Benoît LE MAGUER a suivi une formation à la vérification périodique et à la maintenance des casques.



Cérémonie de la Sainte Barbe Sainte Cécile du 24/11/2018

Promotions

Pour sa réussite à sa FI (Formation initiale) le Sapeur Florine DELBARRE a reçu l'appellation de 1^{ère} Classe et son diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire.

Distinctions et décorations lors de la Sainte Barbe à Gidy.

Les caporaux Benoît LE MAGUER et Sébastien MAIGRE ainsi que le Sergent Jean Pierre TEIXEIRA ont reçu la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon Bronze pour 10 ans de service.

Le Lieutenant Martial DUVALLET et le Caporal-chef Alain JAMAIN ont reçu la médaille D'OR de l'U.D.S.P.L. (Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Loiret) pour 30 ans d'adhésion et de service.

LE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE GIDY RECRUTE

Prenez contact avec le chef de centre :

Lieutenant Martial DUVALLET 139, rue de la Caillardise au **02.38.75.42.33** ou **06.63.99.53.79**

et auprès de son adjoint le Caporal-chef Alain JAMAIN au 02.38.75.36.45 ou 06.17.88.91.95

POUR TOUT APPEL, COMPOSEZ LE 18 ou le 112.

La vie scolaire et périscolaire

La vie scolaire // // // //

Ecole maternelle



C'est sous un beau soleil que 114 élèves ont repris le chemin de l'école maternelle, le lundi 3 septembre. Parmi eux 41 petits pour qui c'était la première rentrée.

Toute l'année, les enfants ont travaillé autour des contes de différents pays.

La chasse au trésor, organisée par les parents d'élèves, avait également revêtu ses habits de fête, car petits et grands étaient déguisés sur le thème de Blanche Neige.

Trois beaux spectacles musicaux, poétiques et artistiques ont été offerts aux élèves au cours de l'année, en rapport avec le projet.

A la fin de l'année, des artistes sont venus dans l'école pour partager leurs connaissances et leurs compétences d'artistes.

Ecole Elémentaire

Classe de découverte pour les CM2 – mai 2018

Cette année la classe de CM2 a mis le cap sur La Vendée à Saint Jean de Monts. Les jeunes moussaillons ont découvert le milieu marin et les plaisirs du char à voile. Grâce à une équipe d'animation très dynamique, ils ont aussi participé à de belles veillées et à un grand jeu pendant toute la journée du dimanche.

Sortie de fin d'année au Musée Musikenfête à Montoire-sur-le-Loir le 29 mai 2018

Les élèves de l'école élémentaire de Gidy sont partis à la découverte des instruments du monde entier au musée Misikenfête de Montoire-sur-le-Loir. Tambours magiques, cithare, violon trompette, clarines du Pérou, didgeridoo d'Australie... ont invité les élèves à un voyage autour du monde.

Après la visite du musée, de la nef musicale et du grenier planétaire les élèves ont participé à un atelier musical et à un spectacle.

Spectacle de l'école sur le voyage – remise des dictionnaires 28 juin 2018

Le 28 juin 2018, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire ont donné rendez-vous aux parents pour présenter leur spectacle de fin d'année sur le thème « Le tour du monde en 175 jours ».

A la fin de leur représentation, le maire Benoît PERDEREAU en a profité pour remettre aux 31 CM2 leur dictionnaire, récompense bien méritée avant le passage en 6^e.

Rentrée des classes le jeudi 4 septembre



Lundi 3 septembre, grande effervescence dans la cour de l'école élémentaire pour une rentrée en musique des 175 élèves. Grands et petits travailleront sur le thème des animaux durant cette année scolaire.

Cross de l'école

Le cross de l'école élémentaire s'est déroulé le mercredi 17 octobre. Cette année les enfants ont choisi de courir au profit de l'association hand'chiens. Ainsi, ils ont récolté 1000 euros pour permettre l'élevage d'un chien d'assistance. C'est Hulk un chien ambassadeur qui a remis les médailles accompagné de Régine, une bénévole de l'association. Bravo à tous les concurrents et aux adultes venus très nombreux pour accompagner et encourager tous les coureurs.

La vie périscolaire

L'équipe est composée d'une responsable de la coordination des animations périscolaires en la personne de **Daisie Malleron** (référente maternelle) et de son adjointe **Cindy Limermont** (référente élémentaire). Ces deux animatrices professionnelles sont chargées de faire le lien entre la direction des services de la Mairie, l'école et les parents.

Pour pallier aux modulations d'effectifs (départs volontaires ou retraite), la mairie a remplacé Mme Annie Tilmans par Mme Stessy Baudouin sur un poste d'agent polyvalent, et deux nouvelles animatrices ont été accueillies : Mmes Tiffany Patrascu et Marie-Andrée Égo. Mme Marine Bahirenne a été recrutée en qualité d'intervenante musicale pour l'élémentaire.



Quant au périscolaire, un système de crédit de présences est mis en place, les parents devant acheter des tickets à l'avance en Mairie.

Les responsables légaux ou les personnes autorisées à emmener les enfants à l'accueil périscolaire le matin, signent un tableau de présences. Le soir, ces mêmes personnes sont autorisées à récupérer les enfants après élargement. Toutes les présences des enfants sont reportées sur une tablette tactile via un logiciel de traitement afin de les transmettre en Mairie (Suivi et archivage).

Les différents Temps Périscolaires

Accueil Périscolaire

L'accueil périscolaire est séparé en deux pôles. D'un côté il y a les maternelles accueillies par Daisie, Fabienne, Marie-Andrée et Tiffany, puis de l'autre les élémentaires encadrés par Cindy, Élodie et Marie. Durant ce temps les animatrices accompagnent les enfants dans les gestes de la vie quotidienne et leur inculquent les règles de la vie en collectivité. Les objectifs pédagogiques de l'équipe sont :

- Favoriser la socialisation ;
- Développer l'autonomie de l'enfant ;
- Proposer un lieu de détente.

Durant ce temps d'accueil, différents moyens sont utilisés afin d'atteindre les objectifs souhaités. Dans un souci de respect de leur bien-être et en fonction de leurs envies, les enfants sont orientés sur des activités et des jeux ludiques, de sociétés, ou bien à la pratique de jeux extérieurs : activités manuelles, chants, voire à participer à la décoration des salles, ou la pratique du dessin et coloriage.

Restaurant Scolaire

Pour les élémentaires, deux services sont mis en place : Stessy et Valérie servent et accueillent les enfants tous les jours dans le réfectoire élémentaire :

- Le premier service, les CP-CE1 déjeunent de 11h45 à 12h30 accompagnés de Marie et Sandrina.
- Le second service les CE2-CM1-CM2 mangent de 12h35 à 13h20 encadrés par Élodie, Marie-Andrée et Tiffany.

Pendant qu'un groupe d'enfants est au restaurant scolaire, l'autre est en récréation dans la cour élémentaire.

Pour les maternelles, il n'y a qu'un service de cantine encadré par deux agents communaux Fabienne et Maryse, ainsi que par les ATSEM Katia, Isabelle, Jessica et Nathalie.

Les enfants de grande et quelques uns de moyenne section maternelle, déjeunent dans le réfectoire élémentaire sous l'autorité de Fabienne, Jessica et Maryse.

Les autres élèves de moyenne et petite section mangent dans le réfectoire maternel avec Katia, Isabelle et Nathalie.

Daisie et Cindy sont présentes durant les deux services afin de contrôler les absences, d'assurer la discipline tout en veillant à la sécurité des élèves.

La récréation après le repas est mise en place et animée par Daisie avec les agents communaux.

Mercredis récréatifs

Les responsables coordinateurs du service animation dirigent les mercredis récréatifs.

L'animation pour les enfants de 3 à 5 ans est assurée par Fabienne et Tiffany, quant aux enfants de 6 à 11 ans, Élodie, Marie et Marie-Andrée en ont la charge.

Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation sont les mêmes que pour l'Accueil Périscolaire.

Le projet pédagogique est consultable sur simple demande.

Sur ce temps d'Accueil de Loisirs, de 13h30 à 18h30 (départs échelonnés à partir de 16h30), les animateurs communaux proposent des activités en prenant en compte les besoins et les envies de chacun, tout en respectant le rythme de l'enfant. L'équipe a une réelle volonté d'apporter un cadre sain et rassurant pour l'enfant. Elle travaille à atteindre les objectifs pédagogiques cités, ainsi que de transmettre certaines valeurs telles que la notion de respect, de découverte, du partage et de la tolérance...

Diverses activités sont proposées aux enfants (Ludiques, physiques, manuelles, techniques, scientifiques, artistiques, culturelles etc.) Des projets de sortie pédagogique sont en réflexion par l'équipe, afin de les mettre en place prochainement sur ce temps d'accueil. Les programmes sont mis en ligne sur le site de la commune et vous pouvez les retrouver aussi sur le panneau d'affichage devant l'école.



TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

L'association Cigales & Grillons intervient avec ses animateurs sur les TAP sous la direction de M. Emmanuel NDJEL.

Cette équipe s'ajoute à l'équipe communale pour encadrer et animer les groupes d'enfants. Durant les TAP, les personnels d'encadrement proposent des activités variées tous les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30.

Les programmes sont consultables sur le panneau d'affichage devant l'école et sont mis en ligne sur le site de la commune de Gidy. Comme les années précédentes, nous préparons avec les enfants inscrits aux TAP, le Carnaval, prévu pour mai-juin 2019.

En cas d'absence (maladie ou autre)

• Restaurant scolaire :

Veillez informer l'accueil de la mairie par téléphone au 02.38.75.35.98 ou par mail à accueil@mairiedegidy.fr

• Mercredis récréatifs ou TAP :

Veillez prévenir, par mail : serviceanimations@mairiedegidy.fr

par téléphone :

Daisie (référente maternelle) au 06.28.58.82.87 ou Cindy (référente élémentaire) au 06.24.77.50.35

La vie économique *

CAUDALIE //



La marque aux « pépins de raisin » a ouvert son nouveau site accueillant la logistique, un laboratoire de recherche, une plateforme de stockage et dans le futur une implantation de production.

Le gigantesque bâtiment de **13.000 m²** (construit par l'entreprise orléanaise BEG) représente **un investissement de 20 millions d'euros**.

Les **80 salariés**, jusqu'alors basés à Saint-Jean-de-Braye ont pris possession des lieux.

Mathilde et Bertrand Thomas, qui président aux destinées de Caudalie, ont fait ériger un stockage logistique ultra-moderne, ainsi qu'un laboratoire de recherche de pointe. Les bureaux accueillent aussi l'administration des ventes et le service informatique du groupe.

Les entrepôts comprennent un **stockage de 30 mètres de haut (qui a nécessité une révision du PLU de la commune de GIDY)**, équipé de quatre transstockeurs entièrement automatisés. Il permet d'entreposer **17.000 palettes**. Un autre stockage automatisé permet de ranger et manipuler 10.000 colis destinés aux pharmacies et parapharmacies européennes. Enfin, une zone est destinée **aux commandes Internet des particuliers**.

Ces nouveaux bâtiments sont également prévus pour dix ans, mais le terrain permet des extensions. Si le siège reste à Paris, en revanche le site est suffisamment dimensionné pour voir, dans les trois ans, la construction d'un centre de production (actuellement décentralisée ou sous-traitée).

En attendant de futures extensions, le terrain - d'anciennes terres agricoles - a été laissé aux bons soins d'une **paysagiste parisienne : plantations de 400 arbres** d'essences différentes, de vignes, d'un verger, d'une prairie fleurie, de ruches, d'hôtel à insectes et d'éco-pâturages par des moutons et des ânes... Dès que la pluie tombera suffisamment, cet espace, situé entre Amazon et Servier, devrait se transformer en modèle de biodiversité.

Pourquoi l'éco-pâturage ne cesse de faire des petits dans le Loiret ?

Le bâtiment aussi se veut également **éco-responsable** : isolation de qualité, géothermie, bornes électriques pour les voitures, recyclage automatisé du carton, et, bientôt, panneaux photovoltaïques pour le toit.

Tout est prêt pour accueillir, à terme, près de 200 salariés.

Extrait *La République du Centre*

Le Garage de Gidy

Le 15 janvier 2019, Hugues SOLVET a fêté les 11 années révolues de son installation au 115 rue du Bourg à GIDY.

Ce garage automobile, dont il est propriétaire, vous propose tous travaux de mécanique, d'entretien et de dépannage toutes marques pour véhicules légers et petits utilitaires. Fort de sa solide formation et ses quelque 20 années d'expérience, Hugues offre en plus, toute une palette de services tels que : station carburant (SP95 et Gas-Oil), accompagnement pour le contrôle technique, pneumatiques neufs et réparation ainsi que les petits travaux de carrosserie et peinture. Le garage de Gidy pratique l'entretien des parcs automobiles tant pour les particuliers, que pour les artisans et entreprises de Gidy, et pour le parc de véhicules de la commune.

Ses heures d'ouverture sont :

Lundi au vendredi de 7 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.

Téléphone : **02 38 75 45 58**

Courriel : garagegidy@orange.fr



* Il a été décidé de mettre en exergue, chaque année, un professionnel, une activité ou des artisans-commerçants habitants au sein du village et exerçants sur notre territoire. Nous souhaitons que ces personnes se sentent mieux intégrées et mieux connues dans notre commune.

Servier a posé la première pierre de la future unité de production de médicaments biologiques sur le site industriel de Gidy



Le 15 novembre dernier, Servier a posé la 1^{ère} pierre de la future unité de production de médicaments biologiques sur le site industriel de Gidy (Loiret, France). Baptisée **Bio-S**, l'unité produira des principes actifs et des médicaments issus de cellules vivantes et fabriquées grâce aux techniques de la biotechnologie. La cérémonie s'est tenue en présence d'Olivier Laureau, Président de Servier ; François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire et de Jean-Marc Falcone, Préfet de la Région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret et de Benoît Perdereau, Maire de Gidy.

Face à l'importance des avancées thérapeutiques apportées par les bios médicaments dans les traitements de diverses pathologies, et notamment les cancers, un des axes prioritaires du Groupe, Servier a décidé de développer des capacités de bio production sur son site français de Gidy.

Baptisée Bio-S, la future unité, implantée dans les locaux rénovés et réaménagés de l'actuelle UP3 du site, sera en charge de la fabrication et du conditionnement d'anticorps monoclonaux, dans un premier temps sous forme de lots précliniques, puis cliniques. D'une superficie de plus de 3 000 m², l'unité Bio-S re-

groupera différentes activités, notamment un atelier de développement des procédés dédiés aux anticorps monoclonaux (Bio-engineering) qui sera opérationnel d'ici 2019. Le reste de l'unité, regroupant toutes les étapes permettant de délivrer un produit injectable à l'homme, sera opérationnel courant 2020.

Fruit d'un investissement de 50 millions d'euros sur trois ans, auxquels s'ajoutent des subventions de recherche et développement régionales, nationales et européennes, Bio-S est un projet mené conjointement par les équipes de la R&D et de l'Industrie de Servier. A son démarrage, Bio-S comptera une trentaine de collaborateurs et une soixantaine à l'horizon 2022.

L'installation d'une unité de bio production à Gidy est rendue possible par une proximité immédiate, au sein d'un même site, d'équipes dédiées à l'industrie et d'équipes spécialisées en Recherche et Développement. L'unité Bio-S bénéficiera également de l'écosystème régional.

La région Centre-Val de Loire est en effet reconnue comme un centre de compétences de l'industrie pharmaceutique et regroupe de nombreux experts et centres de formation dans ce domaine.

Les étapes clés du projet

2018 : démarrage des travaux

Fin 2018 : achats des d'équipements

Printemps 2019 : premières installations de l'atelier de développement des procédés dédiés aux anticorps monoclonaux (Bio-engineering)

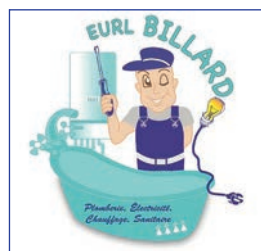
2^e semestre 2019 : démarrage des activités de production de lots précliniques pour la Recherche

Fin 2020 : démarrage de la production de lots cliniques

Les entreprises de Gidy // // // //

Les entreprises, artisans et paramédicaux de Gidy

(ces logos sont répertoriés sur le site gidy.fr - Vous y trouverez les coordonnées selon vos besoins)



*Boulangerie
Pâtisserie
L'arbre à pain
Marius Rossi*



Rue du Bourg à Gidy
Tél : 02 38 21 78 80

Du mardi au jeudi :
7h30 - 12h30 et 16h30 - 19h
Le vendredi et le samedi :
7h30 - 12h30
Le dimanche :
8h - 12h30
Fermeture le lundi



Saudreau
COUVERTURE




**Avenir
E
lectrique
d'Orléans**

Rodolphe MORLAND
Pédicure-Podologue D.E.
50 rue de Malvoiers 45520 GIDY
02.38.70.63.78

Menuiserie et rénovation de l'habitat
ALU - PVC - BOIS
VOLETS - STORES



Matthias ESCH
06 63 40 05 31
770 route de Saran
45520 GIDY

Artisans RGE

sasozeka@hotmail.com

CAP THERMIQUE
Chauffage, plomberie & sanitaire

Installation - Maintenance
Dépannage - Ramonage

319 rue du Bourg - Gidy
06 10 41 71 52 - 09 82 38 43 77

www.capthermique.fr

HE ELECTRICITE
Notre énergie au service de la vôtre

NEUF ET RENOVATION
Particulier, tertiaire et industriel

ÉLECTRICITÉ Neuf / Rénovation	ANTENNE
CHAUFFAGE Electrique	INTERPHONE
V.M.C Ventilation	RÉSEAU INFORMATIQUE
AUTOMATISME Portail / Garage	ALARME INCENDIE
ALARME Anti-intrusion	CONTRÔLE D'ACCÈS

2 C RUE DE PARIS 45520 CHEVILLY
02 38 80 21 47

TRADITION CHARPENTE

charpente, escalier, couverture

16 rue du pont
45520 Gidy

Tel/Fax : 02 38 75 49 74



CHG

CHAMBRES D'HÔTES
"GIDY"
Bed & Breakfast

Benoit et Monica Perdereau
215 rue des Malvoiers
45520 Gidy (France)

Phone: +33 (0)6 13 19 72 52
contact@chambres-hotes-gidy.fr

**ALARME
AUTOMATISME
CENTRE**



Renald LISCIANDRA
Cogérant
06.46.47.21.23
renald@alarmec.fr

Partenaire Alert Services
SECURITAS

132, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
Tel : 09.62.07.70.87 - Fax : 02.38.80.93.45

G.S.Rénovation

Peinture intérieure et extérieure
Peinture décorative
Revêtements sol et mur
Relooking de meubles

Stéphanie Grimaldi
46 rue du cas rouge
45520 Gidy
Mobile : 06 28 72 50 75
Tél : 02 38 75 43 42
E-mail : gs.renovation@yaoo.fr

CABINET INFIRMIER

-Marion CRIBIER

Remplacements:
-Vanessa Tessier
-Ryad M'Salmi

50 rue des Malvoiers 02.38.70.63.71
45520 GIDY

RAPHAËL MULTISERVICES
Rénovation de l'habitat et espace vert

ROSTOLL RAPHAËL
Auto-entrepreneur

0640654563
605 rue du bourg
45520 Gidy
Raphaelmultiservices45@gmail.com

DEVIS GRATUIT

LRPC

Laurent Rossignol
148, rue du bourg - 45520 GIDY
Tél : 06 83 43 78 36
rossignol-plomberie@laposte.net

DÉPANNAGE
• PLOMBERIE
• CHAUFFAGE
• SANITAIRE

CRÉATION ET
RÉNOVATION DE
SALLES DE BAIN

Gidy en fête
à la Ferme
de la Volière

SAMEDI 6 SEPT. 2011
14h00 - 18h00
19h00 - 21h00

DIMANCHE 10 SEPT. 2011
14h00 - 18h00

à la Ferme de la Volière
50 rue des Malvoiers - 45520 GIDY

Merci à la ferme
Démonstrations
& ateliers gratuits

Chevaux
pour petits & grands
Bricolages
& ateliers sur place

RETOUR DE LA PHOTO RÉNOVATION SUR WWW.LAVOIERE.INFO

Rasim BIRINCI
garant
saranbatiment@laposte.net
f saranbatiment

SARAN BÂTIMENT
magasin général et bois corps d'état

21 rue de Saran - 45520 - GIDY

00 03 63 45 20 - 07 03 92 27 09 - 09 51 89 00 30

Electricité
GÉNÉRALE
& INDUSTRIELLE
NEUF & RENOVATION

Thierry Thuvin
DÉPANNAGE

02 38 75 44 75

La vie associative

L'ensemble des articles est issu des associations qui ont collaboré.
Elles en sont ici remerciées.

Sachez que toutes ont un bandeau sur le site www.gidy.fr

Années d'Or // // // //



Le Club des Années d'Or est ouvert à tous, aussi bien aux retraités qu'aux personnes encore en activité. C'est un club dynamique où il fait bon se retrouver.

Le club des Années d'Or vous propose diverses activités tout au long de l'année :

Tous les mardis Marche : départ à 9 h du Gideum.
Mardi (2 fois par mois) de 14h à 16h Atelier Mémoire.
Mercredi et Vendredi à 14h Pétanque.
Judi de 14h à 18h Belote - Lyonnaise et Tarot.
Judi à 14h Scrabble.

Nous organisons également diverses sorties :

- théâtre, visites de musée, châteaux, entreprises...
- deux pique-niques
- un repas
- un concours de belote
- un Loto
- Musée de Châteaudun et de la sucrerie d'Artenay
- un tournoi amical de pétanque avec le club de Boulay.

D'autre part, nous allons reprendre l'activité « film ».

Pour cela, nous avons dû créer une nouvelle association nommée « GIDY LE FILM ».

Nous aurons donc besoin d'acteurs, de figurants, de personnes pour la logistique, la couture, etc. Bien entendu, il nous faudra des personnes de tous âges (enfants, ados, adultes, seniors...). Nous vous contacterons dès que possible.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser auprès de Maurice HAMARD au : 02 38 75 34 37.

Bibliothèque

La bibliothèque sera transférée prochainement dans les locaux de la « Maison des associations » au 53 rue du bourg. Les horaires ainsi que les modalités d'ouverture vous seront communiqués ultérieurement.



Tournoi amical de pétanque
Gidy/Boulay



Film concernant le
« Château de Chevilly »



Basket // // // //

La saison 2017-2018 fut une année charnière. Notre président Luis souhaitait passer le flambeau. Il nous a accompagnés dans la transition de sorte qu'elle soit la plus transparente possible pour les adhérents.

Nous avons environ 50 jeunes licenciés à ce jour, avec des parents très moteurs. Cette motivation nous a permis de nous investir encore plus, surtout lorsque ces parents nous ont fait le plaisir de venir jouer au basket en section loisirs.

Nous maintenons deux animations à l'année (l'arbre de Noël - mi décembre) et l'assemblée générale qui a lieu au mois de juin. Ces animations, où nous nous retrouvons : membres de l'association, parents ou familles, sont toujours fortement appréciées de tous.

En ce début de saison, nous avons engagé deux équipes jeunes (U9M et U13M) et aurions bien aimé en engager une U9F. Pour le moment faute d'encadrant, nous ne pouvons pas le faire...

Je tiens à remercier tous les joueurs loisirs qui s'investissent (les 6 membres du bureau font partie de l'équipe loisirs), les parents et un jeune ancien joueur nous ont rejoints pour nous accompagner sur l'encadrement des joueurs U7 et U13.

Toute l'équipe de L'AGB vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.



Site internet : <https://agb45.sportsregions.fr>
Contacts : Christophe CARRIOU au 06 63 00 23 02
Mail : gidy.basket@yahoo.fr

La vie associative



Comité des fêtes // // // //

Au cours de l'année, le comité des fêtes avec le soutien de la Mairie a organisé :

- **La boum des ados** : organisée en tout début d'année a accueilli une centaine d'adolescents et adolescentes sur la piste du Gidéum avec le DJ Dance Floor.
- **Le vide-grenier** : a subi cette année les aléas de la météo, le nombre d'exposants s'en est ressenti. Néanmoins, ils ont été satisfaits de leur vente et la journée n'a pas été trop arrosée.
- **La Fête de la musique** : le groupe Heavy Bird a satisfait le public et les barbecues ont chauffé fort.
- **Le 14 juillet** : Les Gidéens (es) se sont retrouvés sur le parvis du Gidéum dans l'après-midi pour les traditionnels jeux. Dans la soirée, l'Harmonie L'Espérance de Gidy a animé la retraite aux flambeaux et nos yeux se sont émerveillés face au splendide feu d'artifice, offert par la municipalité.
- **La fête des moissons et du village** a été rééditée sur le site de La Ferme de La Volière. Le samedi soir a remporté un franc succès avec le groupe HALF. Buvette et restauration ont été servies par les membres du Comité des fêtes. Dès le dimanche matin, marché à la Ferme, visites du jardin, exposants, voitures anciennes, manège, structure gonflable, balades en poney, mini ferme ont ravi nombres de visiteurs.

Parallèlement, la traditionnelle messe des Croix de moissons a été animée par l'Harmonie de Gidy. Les membres du comité des fêtes ont apporté leur aide à La Volière pour l'organisation du repas champêtre du midi.

- **Une soirée Halloween** a été organisée pour la première fois. Dès 18 heures, 70 enfants déguisés ont parcouru leurs quartiers. Ils étaient accompagnés de leurs parents et des membres du comité, dans le but de collecter des friandises auprès des habitants. Tout ce beau monde, s'est retrouvé vers 19h30 à la salle Malvouiers autour d'une soupe de potirons, de jus d'orange chaud et de gâteaux, tout ceci « faits maison ». Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

L'équipe du Comité des Fêtes s'est étoffée en fin d'année avec l'arrivée de 3 nouveaux membres et nous les en remercions.

Si vous voulez vous joindre à nous, prenez contact auprès de M. Charles au 06 80 87 00 46 ou N. Girault au 02 38 52 03 45 ou par mail cdfgidy@gmail.com

Comité d'entente des Anciens combattants // // // //

Commémorations du 19 mars 1962, des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

Toutes ces commémorations nous permettent de rendre hommage à nos soldats, morts pour nos libertés et l'image de la France.

Un nombre de plus en plus important de participants y compris d'enfants à ces cérémonies, réjouit l'ensemble des élus dans le cadre commémoratif au cimetière où reposent les combattants morts au champ d'honneur. Dépôts de gerbes, discours ministériels, du maire et du président du comité d'entente des anciens combattants, ponctuent ces diverses cérémonies.



Détente Sportive de Gidy
Place Lucien Bourgon
45520 Gidy

Détente sportive de Gidy // // // //

Comme l'année dernière, l'association Détente Sportive de Gidy assure 4 cours de **Fitness** dont un cours de **Gym Douce**.

Nous avons également maintenu les cours de **Country**, de **Piloxing** et de **Pilates**.

Pour le **Yoga**, nous avons ouvert un cours le lundi à 16h00 en complément de celui de 19h15.

Cette année, nous avons retrouvé une animatrice pour assurer un cours de **Zumba** le jeudi soir de 19h00 à 20h00. Il reste des places disponibles.

Pour les enfants, nous avons maintenu les cours de **Kidisport** (Multi-Activités) avec une nouvelle animatrice, mais uniquement pour ceux de 3 à 6 ans.

Si vous voulez bouger, vous pouvez encore venir vous inscrire, vous serez les bienvenus !



Pour tous renseignements, contactez Catherine au 06 22 41 35 72
Mail : detentesportivegidy@hotmail.fr

La vie associative

Familles rurales // // // //

« **Non, Non, Rien a changé** », nous continuons ce que Solange a commencé.

Commençons par les ateliers permanents : **tapisserie** (mardis et vendredis), **pergamano** (2/mois), **kirigami** (2/mois), **peinture sur porcelaine** (3 vendredi/mois), **art floral** (1 mardi/mois) et **sophrologie** (2/mois).

Continuons avec les ponctuels : **couture, cuisine, décorations de Noël, bien être...**

En 2018, nous avons proposé des ateliers : « **yoga du rire** » (à refaire si vous avez apprécié), bougeoirs pour décorer les tables de Noël.

Nous avons fait quelques sorties :

- en mai, visite du musée du Safran.
- en juin, nous avons pu naviguer sur la Loire avec un goûter dans une guinguette.



- en septembre, Limoges, musée au four de Casseaux avec possibilité d'achat sans oublier un repas au bord de la Vienne avec le soleil en prime.

N'oublions pas « **Les petits explorateurs** » qui se déroulent chaque mardi matin dans la petite salle au Gideum, et la mise en place de cours d'informatique pour le début de l'année 2019 (une réunion d'informations a eu lieu en décembre).

Nos projets pour 2019 :

- Ateliers : Aloé Véra le 18 janvier, cartes à broder en février pour la fête des grands-mères.
- Sorties : Journée au salon de l'agriculture le 28 février, Théâtre à la ferme de Bellevue avec dîner champêtre mais aussi visite aux confins du Berry. Une bourse aux jouets et aux métiers manuels le 17 novembre.

Nous vous donnons rendez-vous le 28 janvier 2019 pour notre Assemblée Générale, où nous vous attendons nombreux pour la galette ou les crêpes, autour du verre de l'amitié.

Nous envisageons pour Halloween 2019 (en collaboration avec d'autres associations de Gidy) de faire des ateliers pour petits et grands en vue de préparer la fête.

Nous souhaitons aussi mettre en place un atelier vannier/osier. Outre le fait de savoir si vous êtes intéressés, nous recherchons des compétences pour co-animer cette activité. Merci de vous signaler auprès de l'association.

Tous les membres du bureau se joignent à moi, pour vous souhaiter UNE BONNE ANNEE 2019.



Je reste à votre disposition pour tous renseignements, nouvelles idées et/ou accueillir de nouveaux volontaires.
Nelly Cosnard 06.13.45.48.48 ou cosnardnelly@gmail.com

Football Club Boulay-Bricy-Gidy // // // //

Siège Complexe sportif Le Gideum 45520 GIDY

Equipes engagées pour la saison 2018/2019

U7 : 2 équipes engagées sur les plateaux le samedi matin (Gidy)

U9 : 3 équipes engagées pour les plateaux le samedi matin (Gidy)

U10 : 1 équipe pour les matchs le samedi après-midi (Gidy)

U11 : 1 équipe pour les matchs le samedi après-midi (Gidy)

U13 : 1 équipe pour les matchs le samedi après-midi (Gidy)

U15 : 1 équipe pour les matchs le samedi après-midi (Boulay/Bricy)

Seniors : 3 équipes pour les matchs. A domicile, le samedi soir pour l'équipe 3 (Gidy) et le dimanche après-midi (Boulay/Bricy) pour les seniors 1 et 2

Futsal : 2 équipes de Futsal pour des matchs en semaine (Gideum)

Nous vous présentons les membres et dirigeants du club pour la saison 2018/2019

Président : CROSNIER Laurent

Vice-Président : VAILLANT Thierry

Secrétaire : AUMOND Marie-Pierre

Secrétaire adjoint : DERWEY Delphine

Trésorier : BEAUJOUAN Christel

Trésorier Adjoint : VAILLANT Jégabelle

Animateur U7 : CROSNIER Laurent,



District du Loiret
Ligue du centre

Animateurs U9 : SEVESTRE Mathieu, LANOUX

Baptiste, PRADEAU Sébastien

Animateurs U10 : ESCH Romain, ARCHAMBAULT Guillaume

Animateur U11 : CHAPUT Jean-Philippe

Animateurs U13 : DERWEY Jérôme, BEAUJOUAN Romain

Animateurs U15 : VAILLANT Thierry, LECOMTE Kyllian

Seniors : AUMOND Thierry, VERBEKE Jonathan, MALHERBE Grégory

Seniors Futsal : AUMOND Thierry, LOVIGNY Yoann

Le mot du président :

Pour cette saison 2018/2019, finir en haut de tableau en 3° division pour l'équipe 1 et monter en 4° division pour l'équipe 2. Pour les enfants, avoir au moins une équipe par catégorie. Allez voir notre site internet <http://fcbbg45.footeo.com/> pour suivre notre histoire au quotidien.

Je présente à tous les joueurs petits et grands et à leur famille tous mes vœux pour l'année 2019.

Pour toutes informations sur la vie du club, vous pouvez contacter : **Laurent CROSNIER** au 02-38-61-45-23 ou **Marie-Pierre AUMOND** 02-38-80-13-04 et 06-13-18-19-14 **Thierry VAILLANT** au 06-54-25-49-06

La vie associative

Harmonie l'Espérance // // // //



Lors de l'Assemblée générale du 12 février dernier, les mandats de président et de secrétaire étaient à renouveler suite à la démission des titulaires. Le conseil d'administration demandait également à être renforcé par l'arrivée de nouveaux membres. C'est ainsi, que se sont proposés trois parents d'élèves de l'Atelier Orchestre et deux

membres de l'Harmonie.

Un grand merci à Jean-Marie pour ses années de présidence et de son action pour la création de l'Atelier Orchestre en lien avec Stéphane Brouard, le chef d'orchestre de l'Harmonie. Merci également aux parents des élèves de l'Atelier Orchestre qui ont rejoint le conseil d'administration.

L'Harmonie et l'Atelier Orchestre se sont produits au Gidéum pour leur concert de Printemps où nous avons pu savourer les différents univers de Disney.

L'ensemble des commémorations a pu être assuré à l'exception de celle du 8 mai qui tombait pendant les vacances scolaires.

L'Harmonie a participé à la Messe des Croix de Moissons pour la fête du village, organisé son loto et la traditionnelle Sainte Cécile-Ste Barbe en novembre avec un repas pris en commun avec les pompiers.



Le concert de Noël a terminé l'année 2018 avec la participation du public.

L'Atelier Orchestre a entamé sa 4^e année d'existence. L'effectif des élèves est porté à 31 avec 18 nouveaux apprentis musiciens. Nous regrettons qu'un certain nombre de jeunes talentueux aient décidé d'arrêter pour connaître d'autres activités.

L'Atelier Orchestre est encadré par le directeur, Stéphane Brouard (bois), Sophie Solheid (cuiures) et Carole David (percussions).

2019 sera une année riche puisque l'Harmonie fêtera son 130^e anniversaire avec un souhait de renouer une amitié née en 1992 avec nos amis musiciens de l'Harmonie Royale Saint Michel de Gerpinnes (Belgique) qui fêtera 150 années d'existence également en 2019, lors de concerts communs prévus en mars prochain à Gerpinnes et en novembre à Gidy. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet.



Amicale des Sapeurs-Pompiers // // // //

Au cours de cette année, l'amicale a organisé plusieurs activités :

- du 16 au 25 mars nous sommes partis direction le Vietnam pour notre traditionnel voyage des pompiers ;



- le 14 juillet, avant la revue et les jeux, les sapeurs-pompiers et leurs familles se sont retrouvés au centre de secours de Gidy pour un barbecue ;
- le 04 octobre a été organisée à la ferme de la Volière la journée boudin noir tant attendue. Celle-ci connut encore un grand succès ;

- le 24 novembre cérémonie de la sainte Cécile sainte Barbe avec messe, vin d'honneur au cours duquel médailles et galons furent remis aux récipiendaires.

Pour réactiver la tradition, les Pompiers et les Musiciens de l'harmonie l'Espérance ont dîné en toute convivialité, renouant ainsi avec les habitudes d'antan.

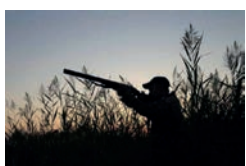
L'Amicale vous remercie pour l'accueil que vous leur réservez lors du passage pour les calendriers.

Pour information, le bureau de l'amicale est constitué comme suit :

Président : Alain Jamain
Vice-président : Jean-Pierre Teixeira
Trésorier : Jean-Philippe Pitois
Secrétaire : Sébastien maigre
Secrétaire- adjoint : Martial Duvallet
Président d'honneur : Pierre Aubry .



Société de chasse de Gidy // // // //



La société de chasse de Gidy a pour objectif de permettre aux habitants de pouvoir s'adonner à leur loisir dans la plaine et les bois de notre commune.

Pour s'inscrire à l'examen, les formalités sont simples : prendre contact avec le président de la société de chasse pour gérer le formulaire Cerfa n° 13945*04 à remplir et à adresser à la fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de son domicile.

L'examen pour obtenir le permis de chasser comporte une épreuve théorique et une épreuve pratique. Obligatoire depuis le 1er janvier 2003, cette dernière permet d'évaluer la maîtrise des armes.

Tout chasseur doit être titulaire du permis de chasse. L'autorisation de chasser doit être revalidé par l'achat d'un visa à apposer sur le permis (Volet annuel du permis).

Président : Jean-Jacques Beaugendre – 02 38 75 32 87

La vie associative



TAG // // // //

Les « Taggeurs » de Gidy vous ont présenté, les 13, 14, 19 et 20 octobre 2018, une comédie de Jean-Claude MARTINEAU « 30 Km à pied ».

Nous remercions tous ceux qui sont venus assister à nos quatre représentations. A chaque fois, tous ont passé une agréable soirée ainsi que les comédiens qui ont pris beaucoup de plaisir à jouer cette pièce.

En février nous avons participé à un atelier « Expression » à l'école primaire dans le cadre des «A.P.C.» (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Nous vous donnons rendez-vous les 12 - 13 et 18 - 19 Octobre 2019 pour une nouvelle aventure.

Venez rejoindre notre troupe de joyeux drilles. Nos répétitions ont lieu tous les mardis à 20H30 au Gideum (hors vacances scolaires).



Jean -Jacques POUILLAIN, Président du TAG
Jeanjacques.poullain@sfr.fr - 02 38 75 36 59

BAD'GY // // // // // Bad'Gy, le club de badminton gidéen affilié à la F.F.Bad

Trêve de bavardages et place à l'action, nous vous laissons découvrir tout cela sur notre site :

<https://badgy45.wixsite.com/badminton-gidy-45/>

Vous pouvez aussi adresser un courriel à contact.badgy@gmail.com ou à president.badgy@gmail.com.

À très vite sur les terrains.



SLAM // // // // //

Compte rendu des activités

SLAM, Sports Loisirs Association Mixte, c'est le multisports adulte !! de 16 à 99 ans...

Notre association fête ses 10 ans cette année lors d'une journée festive le Samedi 6 Juillet 2019 !

Avec le soutien de l'Ufolep 45, tout au long de l'année, le lundi soir de 19h30 à 21h00, des disciplines diverses dans une ambiance conviviale.

Des activités sportives connues comme le handball, le badminton, le basket, le futsal, l'ultimate, le volleyball mais aussi des découvertes comme le **kinball**, le **floorball**, le **tchoukball**, le **base ball**, le **speedminton**...

Au programme également du renforcement musculaire, de la zumba, une séance tir (sarbacane, tir Laser...).

Le SLAM c'est aussi différentes sorties :

- bowling en janvier,
- urban training en juin où comment découvrir Gidy autrement...,
- sortie extérieure en mai (canoé, utt, paint ball...),
- séance pétanque apéro en juin,
- Laser Game en novembre.

Venez nous rejoindre chaque lundi soir de 19h30 à 21h00 et n'hésitez pas à nous contacter ou simplement venir nous voir pour un essai !...au programme détente, bonne humeur, sport et convivialité.

Projet

Le SLAM poursuit son développement à travers des investissements en matériel afin de proposer des nouveautés et des découvertes à nos licenciés.

Cette année encore, nous allons poursuivre les échanges avec les clubs Ufolep comme le Volley (St Ay/Chaingy) et le multisports (St Hilaire St Mesmin).

Enfin, pour la deuxième année, nous allons accueillir pour une séance des ados en situation de Handicap, scolarisés au sein de l'établissement de La Couronnerie à Olivet et leur faire découvrir une activité.

A bientôt,
l'équipe SLAM GIDY

SLAM Sport Loisirs Association Mixte
Sébastien HAQUET : 06 99 28 14 21
sebhaquet@gmail.com / Facebook: [SLAM.gidy](https://www.facebook.com/SLAM.gidy)

Association « Patrimoine Sapeurs pompiers du Loiret » // // // // //

M. Pierre Aubry, Lieutenant retraité du Corps des Sapeurs pompiers de Gidy, a pris en charge ce véhicule qui a fait parti du matériel de la caserne de GIDY (1993).

Après avoir quitté la commune en 2002 pour être affecté au S.D.I.S. d'Orléans durant quelques décennies, ce matériel a été mis en réforme administrative.

Le maire de Gidy a accepté d'accéder à la demande de l'association pour son retour sur la commune.



La vie associative



Tennis

Le club de tennis de Gidy compte environ 40 familles adhérentes pour la saison 2018-2019, parmi lesquelles, 11 personnes se sont inscrites en championnat UFOLEP (interclubs).

Cette année, nous sommes au complet pour les enfants.

Le club propose 10 heures de cours réparties sur toute la semaine et 2 heures d'entraînement pour les équipes Ufolep - 2 terrains extérieurs sont disponibles.

Le terrain intérieur (Gidéum) est réservé aux cours et aux rencontres Ufolep. Les bénéficiaires des cours sont principalement des adolescents âgés de 7 à 16 ans.

Un tournoi est organisé tous les ans courant juin, il est ouvert à tous les adhérents, leur famille et leurs amis. Des matches en double sont organisés, chaque paire est tirée au sort parmi un panel de joueurs confirmés et un panel de joueurs débutants. Ce tournoi convivial s'articule autour d'un pique-nique et clôture la saison.

Président : M. Yannick Dupuis

Site : <http://www.gidy.fr/fr/association/1/1617/asg-tennis>

Courriel : asg.tennis@gmail.com

La vie pratique

Calendrier scolaire 2018-2019

Calendrier Scolaire 2018 - 2019

(Septembre 2018 - Août 2019)

Zone A

Zone B

Zone C

	Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	Août 2019
1 S		1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J
2 D		2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V
3 L		3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S
4 M		4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D
5 M		5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L
6 J		6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M
7 V		7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M
8 S		8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J
9 D		9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V
10 L		10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S
11 M		11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D
12 M		12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L
13 J		13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M
14 V		14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M
15 S		15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J
16 D		16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V
17 L		17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S
18 M		18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D
19 M		19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L
20 J		20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M
21 V		21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M
22 S		22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J
23 D		23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V
24 L		24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S
25 M		25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D
26 M		26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L
27 J		27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M
28 V		28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M
29 S		29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J
30 D		30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V
		31 M		31 L	31 J		31 D		31 V		31 M	31 S

www.calendrier-imprimer.fr

La vie pratique

Mairie de Gidy - Benoît PERDEREAU

Place Lucien Bourgon - 45520 - GIDY
Téléphone : 02 38 75 35 98

Le maire et ses adjoints reçoivent
sur rendez-vous à prendre en mairie.



Accueil en mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
mardi de 08h00 à 12h00

Courriel : accueil@mairiedegidy.fr
site internet : www.gidy.fr

Les salles municipales



La salle de Maluouiers

Maluouiers : 02 38 75 37 41

Capacité : 196 personnes/ou 100 places assises.

Location de salle - hall et cuisine	1 ^{er} jour	2 ^e jour	Caution
Gidéens	300 €	100 €	600 €
Personnels et entreprises de Gidy	450 €	150 €	600 €
Personnels extérieures	600 €	200 €	600 €



Le Gideum

Le Gideum : 02 38 75 45 62

Capacité : 288 personnes/ou 200 places assises.

Location de salle - hall et cuisine	1 ^{er} jour	2 ^e jour	Caution
Gidéens	660 €	150 €	1 400 €
Personnels et entreprises de Gidy	810 €	200 €	1 400 €
Personnels extérieures	1 115 €	305 €	1 400 €

Les Loges	1 ^{er} jour	2 ^e jour	Caution
Gidéens	100 €	50 €	250 €
Personnels et entreprises de Gidy	150 €	100 €	250 €
Personnels extérieures	250 €	150 €	250 €

Les encombrants

Attention uniquement 2 passages en 2019 !...

Eté..... 11 juin 2019

Hiver..... 9 décembre 2019

N'oubliez pas de sortir vos DECHETS la veille au soir.
Pas d'huiles, ni de pneus et de batteries.



Commerces ambulants



Place Lucien Bourgon Pizza mercredi soir
Kebab vendredi soir

Devant la boulangerie Rotisserie..... dimanche matin
Boucher samedi matin

Tarifs des droits de place : 54,70 €/mois

Transports

Pour se rendre à Carrefour - CAP SARAN



La municipalité met un service de transport gratuit, à la disposition des personnes empêchées ou bien en difficulté momentanée. Vacation les 1^{er}, 3^e (et 5^e) VENDREDI de chaque mois.

N° de téléphone : 06 23 59 81 18 - M. ATI (limité à 4 personnes)



Cirque

Tarif forfaitaire : 43,77 €/jour (fluides compris)

Cimetière

Concession 15 ans.....	50 €
Concession 30 ans renouvelable.....	100 €
Concession 50 ans renouvelable.....	150 €

Urne (colombarium 30 ans renouvelable).....	457 €
Cavurne (cavurne 30 ans renouvelable).....	457 €

Déchetteries Artenay et Patay

(Horaires d'ouverture)

<https://www.ville-artenay.fr/horaires-decheterie/>

<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/loiret/item/patay>

Déchets verts - Gidy

Route de Maluouiers (après le cimetière), ce site est réservé aux seuls habitants de Gidy sur présentation d'une carte à acheter en Mairie.

Lien : <http://www.gidy.fr/fr/information/72340/dechetterie-vegetaux>

Ordures ménagères

Journée de collecte le mardi.

Si le jour de collecte tombe un jour férié (lundi ou un mardi) les poubelles sont relevées le mercredi.

Containers

Le verre au Coudreau, rue du Pont et au Gidéum

Les vêtements au Coucreau et rue du Pont

Eau et assainissement

Tarifs de l'eau (SIAEP)

Eau	1,18 € HT par m ³
Abonnement	8,00 € HT
Location de compteur	de 10 à 60 € selon diamètre
Pollution	0,30 € HT par m ³
Redevance pour prélèvement à la source	0,0446 € HT par m ³

Assainissement - CCBL

Assainissement	1,58 € HT le m ³
Modernisation du réseau	0,19 € HT par m ³

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, c'est la mairie de votre domicile qui assure cette formalité.


Carte d'identité

Les mairies équipées pour ces formalités administratives sont :

- ORMES..... 02 38 70 85 20
- SARAN..... 02 38 80 34 03
- ARTENAY..... 02 38 80 40 17

La vie pratique


Calendriers des manifestations // // // //




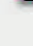

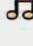




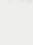




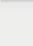







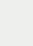




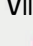


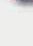



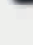
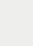





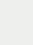


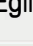
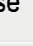


G I D Y





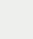
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2019



<p style="text-align: center;">janvier-19</p> <p>12. Galette du Foot </p> <p>15. A.G. Comité des Fêtes </p> <p>26. A.G. - Années d'Or </p> <p>28. A.G. Familles Rurales </p> <p style="text-align: center;">février-19</p> <p>02. Boum des Ados - Comité des fêtes </p> <p>04. A.G. Harmonie </p> <p style="text-align: center;">mars-19</p> <p>10. Marche des Jonquilles </p> <p>16. Comité Entente Anciens Combattants </p> <p>19. Commémoration "Cessez le Feu" </p> <p>23. Loto Foot </p> <p>29. Ecoles </p> <p style="text-align: center;">avril-19</p> <p>28. Repas des Aînés - Municipalité </p> <p style="text-align: center;">mai-19</p> <p>08. Commémoration </p> <p>12. </p> <p>25. Concert de Printemps de la Musique </p> <p>25 et 26. Tournoi Badminton </p> <p style="text-align: center;">juin-19</p> <p>8. A.G. Basket  </p> <p>9. Vide grenier - Comité des Fêtes </p> <p>14. Chorale - Ecole élémentaire </p> <p>18. Appel du 18 juin </p> <p>21. Fête de la musique - Comité des Fêtes </p> <p>22. Tournoi Tennis </p> <p>29. Audition Atelier Orchestre </p>	<p style="text-align: center;">juillet-19</p> <p>06. 10ème anniversaire du SLAM  </p> <p>14. Vin d'honneur, jeux et feu d'artifice </p> <p style="text-align: center;">septembre-19</p> <p>07. Forum des associations </p> <p>07 et 08. Fête des Croix de Moisson   Village</p> <p>13. A.G. des Chasseurs </p> <p>25. Concours de belote des Années d'Or </p> <p style="text-align: center;">octobre-19</p> <p>05. Journée du boudin par les Pompiers </p> <p>06. Loto des Années d'Or </p> <p>08. Repas des Années d'Or </p> <p>12 et 13. Théâtre Amateur de Gidy </p> <p>18 et 19. Théâtre Amateur de Gidy </p> <p style="text-align: center;">novembre-19</p> <p>05. A.G. Détente Sportive </p> <p>10. Loto Musique </p> <p>11. Commémoration </p> <p>17. Bourse aux jouets Familles Rurales </p> <p>23. Sainte Cécile et Sainte Barbe </p> <p>26. A.G. TAG </p> <p style="text-align: center;">décembre-19</p> <p>07. Noël du Basket  </p> <p>14. Concert de Noël - Musique   Eglise</p>
---	---

Légende :

Salle du Gideum	
Salle de Malvoviers	
Maison des Associations	
Gymnase	
Salle de musique	





Ecole Olympe de Gouges

Le Bulletin municipal est une publication spécifique, gratuite de la Mairie de Gidy ([Site internet http://www.gidy.fr](http://www.gidy.fr)) Téléphone 02 38 75 35 98

Responsable de la Publication : B. PERDEREAU

Horaires : Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h15 & le Mardi de 08h00 à 12h00

Tirage 1 000 exemplaires sur Papier PEFC - FSC conforme aux exigences environnementales.